

Une pancarte c'est bien plus grave que brûler la cathédrale de Nantes



En préambule, le sujet ici ne consiste nullement à dédouaner ou au contraire incriminer en tant que procureur.

Mon propos est d'inviter "mes concitoyens éveillés" à une réflexion collective sur les dérives de l'émotion qui impose et structure notre profonde déraison.

Si les institutions politiques et judiciaires s'organisent à l'unisson et coordonnent dans une réactivité stupéfiante et défiant toute promptitude :

– L'interpellation + Placement en garde à vue + suspension de l'enseignante de profession en attendant des suites disciplinaires + future condamnation pénale... pour "UNE PANCARTE".

Alors que dans le même intervalle, nous apprenons que ce demandeur d'asile d'origine rwandaise qui a brûlé la

Cathédrale de Nantes a été relâché par ces mêmes institutions politiques et judiciaires, vient cette fois d'assassiner un prêtre.

N'importe quel esprit lucide doit comprendre et tirer comme conclusions qu'en France, désormais, "les crimes de mots" sont davantage pourchassés que "les crimes de sang".

Et il y a une raison FONDAMENTALE que l'intérêt commun et collectif doit vitalement faire valoir et savoir afin de délivrer l'énigme. Celle qui n'a plus rien d'un mystère pour tout esprit français éclairé.

Gérard Boyadjian